

<b>Réseau AIOA 41</b> <b>Réunion plénière du 7 décembre 2012</b> <b>Compte-rendu</b>
--

---

**Présents:**

Jean Jacques BANDERIER	CFA Interprofessionnel de la CMA 41
Patrick DEDIEU	Webmaster Etoile
Laurent DELCOUX	M L du Vendômois
Estelle FRANCOIS	CAD de la CMA 41
Sylvie MELLET	MGI Romorantin
Françoise PINET-RENAUT	AIOA 41
Thomas PRIGENT	M L du Blaisois
Béatrice RENAUD	MGI Vendôme
Leila SAHLI	ML du Romorantinais
Isabelle SCARPITTA	BIJ Blois

---

**1) Informations diverses**

JJ.Banderier signale que la Région organise, dans le cadre de l'accompagnement régional des CFA : « Appui à la professionnalisation des espaces de médiation – 2012/2013 », des « séminaires de professionnalisation et d'échange ». Ils se déroulent sous la forme de journées thématiques. Ces journées sont ouvertes à toutes les structures AIOA, autres que les CFA, concernées par la médiation. J.J.Banderier fera donc parvenir le programme et l'agenda de ces actions à F.Pinnet-Renaut qui fera suivre à l'AIOA 41.

---

**2) Apprentissage**

➤ *Médiation d'été – Liste des ruptures de contrats*

Le CFA Interprofessionnel a communiqué aux 3 ML du département la liste des jeunes ayant démarré leur apprentissage en été. Cette expérience est positive puisque 2/3 des jeunes, soit 200, n'étaient pas connus des ML et ont pu ainsi être contactés. 3,5% d'entre eux ont demandé un RV suite au courrier qu'ils ont reçu. Leurs demandes concernaient essentiellement des aides au logement et au transport. La liste des jeunes ayant été reçus par la ML a ensuite été transmise au médiateur du CFA afin qu'il puisse faire le suivi de leur situation. Aucun d'entre eux n'a rompu son contrat à ce jour. Cette expérience devrait être renouvelée.

La transmission mensuelle de la liste des ruptures de contrat d'apprentissage par les Chambres Consulaires (CMA et CCI) est pérennisée. Le dispositif fonctionne bien puisque les ML et les CIO/MGI peuvent ainsi contacter les jeunes (ou recontacter ceux qu'ils connaissent) afin de leur proposer d'accompagner la suite de leur parcours.

➤ ***Portfolio de compétences***

Le groupe de travail « Portfolio de compétences » initié avec les CFA devrait voir le jour fin janvier, date à laquelle Alain Figère, actuel directeur du CFA Interprofessionnel, laissera la place à Franck Chabaud pour cause de départ à la retraite. Quatre CFA sont partie prenante : le CFA Agricole, le CFA Bâtiment, le CFAI et le CFA Interprofessionnel. Christine Lecoq, directrice du CFA des Douets à Tours, qui a expérimenté cette démarche dans le cadre d'un projet « Hirsch » mené sur l'apprentissage entre 2009 et 2011, viendra présenter le portfolio aux CFA. Au cours de cette première rencontre, les options organisationnelles et pédagogiques seront définies, ainsi que les modalités des futurs travaux.

Le groupe propose qu'une présentation de la démarche de portfolio soit faite lors d'une prochaine réunion plénière. Cette présentation pourrait être élargie auprès du Service Jeunes et de la DDJS.

Thomas Prigent et Isabelle Scarpitta souhaiteraient que cette démarche puisse être initiée auprès des jeunes en service civique dans les différentes structures AIOA (ou autres structures accueillant des jeunes en service civique). Ceci constituerait un nouveau projet pour l'AIOA 41.

### **3) Information et réseaux sociaux**

---

➤ ***Atelier-débat « Communiquer et informer sur les réseaux sociaux »***

Le groupe a validé le projet d'atelier-débat proposé par Christian Bensi. Une invitation avec fiche d'inscription va être envoyée aux structures AIOA et à certains partenaires (SPS, Service Jeunes). L'organisation de la journée (essentiellement du lieu où elle sera accueillie) dépendra du nombre d'inscriptions. La date la plus appropriée pour cette intervention serait pendant la dernière semaine de mars (semaine 25). F.Pinot-Renaut s'occupe de contacter Christian Bensi afin de voir ses disponibilités.

➤ ***Recueil de témoignages auprès de groupes de jeunes sur l'utilisation des réseaux sociaux***

Une première intervention a eu lieu fin novembre avec un groupe de jeunes du CREQ à Blois. Cet entretien a été enregistré et sera analysé afin d'en dégager les thématiques majeures. Le travail va être continué auprès d'autres groupes de jeunes afin de diversifier les sources.

Il serait intéressant d'interroger un public lycéen. Cela pourrait être fait à la Fabrique, lieu où les jeunes se rencontrent souvent entre 12h et 14h.

Une autre rencontre pourrait être organisée avec des jeunes en BTS.

Laurent Delcoux propose également une rencontre avec des jeunes du CFPPA de Vendôme suivant une formation de soigneur animalier.

#### 4) **Mobilité internationale**

---

La première idée du groupe, qui était d'organiser une information auprès des professionnels du réseau sur les dispositifs favorisant la mobilité internationale a été abandonnée, ces dispositifs étant mouvants et de nombreux sites les répertorient rendant l'information assez lisible.

L.Delcoux fait observer que le fait que les professionnels aient participé à une action de formation sur les dispositifs n'a pas d'impact pas sur le fait que les jeunes partent d'avantage. Les départs se font en fait lorsque le jeune arrive avec une demande ou un projet de mobilité auxquels le conseiller va répondre.

I.Scarpitta signale que seuls des professionnels ayant eu eux-mêmes une expérience de la mobilité internationale sont à même de déclencher une démarche similaire chez les publics.

Il semble donc intéressant d'orienter les travaux de l'AIOA vers des actions concrètes visant à la mobilisation de professionnels.

Plusieurs axes se dessinent, avec différents niveaux d'implication pour les acteurs :

- La formation de professionnels à la conception et à la mise en œuvre de programmes internationaux à destination des publics, et particulièrement des publics JAMO (jeunes avec moins de mobilité). I.Scarpitta va voir ce qui existe au sein du réseau IJ.
- La mise en place d'actions permettant aux professionnels d'expérimenter par eux-mêmes la mobilité internationale. Ceci pourrait se faire sous la forme d'échanges entre professionnels européens, afin d'apprendre à connaître des structures à l'étranger. Il serait intéressant pour cela de se rapprocher de la Vile de Blois qui initie des actions de coopération internationale.
- La mise en place de programmes où des professionnels du réseau amèneraient des groupes de jeunes à l'étranger

#### 5) **Annexes**

---

Voici des documents envoyés par Isabelle pour info :

- Le lien vers le site Euroguidance

<http://www.euroguidance-france.org/fr/>

➤ Un document sur les possibilités de formation des professionnels en Europe :

Euroguidance-France : Professionnels : se former en Europe

**ACADEMIA : pour les conseillers d'orientation**

Stages d'une semaine, d'immersion ou à thème dans un autre pays européen destinés aux **conseillers** des structures du Service Public de l'Orientation. Les candidats retenus bénéficient d'une préparation culturelle et linguistique avant le départ et d'une bourse pour leur séjour.

Dépôt des candidatures : en continu entre octobre et mi-novembre

Plus d'infos et candidater : [www.academia-europe.eu](http://www.academia-europe.eu)

**VISITES D'ETUDE DU CEDEFOP : pour les spécialistes de l'enseignement et de la formation professionnels**

Visites de courte durée (de trois à cinq jours) dans un pays d'accueil, proposées à un groupe de 10 à 15 spécialistes et décideurs européens de l'éducation ou de la formation professionnelle, les visites d'études du CEDEFOP s'adressent à des professionnels du domaine souhaitant examiner un aspect particulier de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans un pays qui n'est pas le leur.

Ces visites d'étude comprennent généralement des présentations et visites sur place, par exemple des établissements d'éducation ou de formation, des ministères ou des lieux de formation.

Elles constituent un forum de discussion, d'échange et d'apprentissage sur des thèmes d'intérêt commun et sur les priorités européennes et nationales.

Candidats éligibles : les représentants des autorités locales, régionales, nationales ; les directeurs d'établissements d'enseignement et de formation professionnelle ; les directeurs de centres d'exams et de validation ; les **directeurs de centres d'orientation** ; les enseignants, formateurs d'enseignants ; les représentants de réseaux et associations d'éducation et de formation...

Dépôt des candidatures : 2 dépôts annuels : en mars et en octobre de chaque année.

Plus d'infos : consultez le catalogue des visites d'études 2012-2013 (version complète) et sa version courte en français et déposez votre candidature en ligne

**LEONARDO MOBILITE : pour les personnels de la formation professionnelle**

Période de formation en Europe, d'une durée comprise entre 1 et 6 semaines, qui s'effectue à l'initiative d'organismes et d'établissements d'enseignement et de formation professionnels vers lesquels les compétences acquises individuellement sont transférées au retour.

Candidats éligibles pour la période de formation en Europe : concepteurs, gestionnaires de programmes de formation ; décideurs/acteurs de la politique de formation professionnelle ; **responsables et spécialistes de l'orientation**, de la formation professionnelle et des ressources humaines.

Organismes éligibles pour le dépôt des candidatures : établissements de formation, centres et organismes de formation professionnelle, centres de recherche, entreprises, organisations professionnelles, ONG, associations sans but lucratif, collectivités territoriales, etc.

Dépôt des candidatures : en février de chaque année

Plus d'infos et candidater : Portail de l'Agence Europe Education Formation France

*NB : Des séminaires ou formations en Europe peuvent avoir lieu ponctuellement. Ils peuvent être organisés notamment par les centres Euroguidance européens.*

*Pour avoir connaissance des séminaires/formations à venir, veuillez consulter la rubrique « Actualité du réseau Euroguidance » dans l'espace réservé aux professionnels.*

**FORMATION CONTINUE GRUNDTVIG : pour les conseillers, enseignants,...**

3 actions du programme Grundtvig sont destinées à la Formation continue des personnels de l'éducation des adultes :

-Bourses de formation continue : Participation à des cours d'au moins 5 jours

-Visites et échanges : Participation à des activités de formation moins formelles : une visite d'étude, un stage d'observation, une conférence ou un séminaire européen

-Assistanat : 3 à 10 mois d'assistanat auprès d'organismes européens de formation ou d'éducation pour adultes

Candidats éligibles : enseignants, formateurs, responsables de structure, éducateurs, animateurs, **conseillers...**

Dépôt des candidatures : 3 ou 4 dépôts annuels

Plus d'infos : consultez la Base de Données de Formation Comenius-Grundtvig et déposez votre candidature en ligne sur le site Penelope

